

Declaration of Conformity

According to 47CFR, Part 2 and 15, Class B Personal Computers and Peripherals; and/or CPU Boards and Power Supplies used with Class B Personal Computers

We: Epson America, Inc.
Located at: 3840 Kilroy Airport Way, MS 3-13, Long Beach, CA 90806
Telephone: (562) 981-3840

Declare under sole responsibility that the product identified herein, complies with 47CFR Part 2 and 15 of the FCC rules as a Class B digital device. Each product marketed, is identical to the representative unit tested and found to be compliant with the standards. Records maintained continue to reflect the equipment being produced can be expected to be within the variation accepted, due to quantity production and testing on a statistical basis as required by 47CFR §2.909. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Trade Name: Epson
Type of Product: LCD Projector
Model: H714A
Marketing Name: PowerLite Home Cinema 5040UBe

Bluetooth and WirelessHD Safety and Specifications

LCD Projector

Contains Bluetooth module model: DBUB-E207 (Projector)

This document provides safety instructions and describes the specifications. Read this document carefully before use to ensure your safety and product performance.

U.S.

FCC Notices

FCC ID: BKMAE-H714RX

Contains FCC ID: BKMAE-E207

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be

determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

Caution: Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate this equipment.

This antenna of this device must not be co-located or used in conjunction with any other antenna or transmitter except in accordance with FCC multi-transmitter product procedures.

Properly shielded cables must be used for connections to LCD Projector in order to meet FCC emission limits. The cable for peripheral with a ferrite core must be used for RF interference suppression.

FCC Radiation Exposure Statement:

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of at least 7.9 inches (20 cm) between the radiator and your body.

Canada

Industry Canada (IC) Notices

IC: 1052D-H714RX

Contains IC: 1052D-E207

This Class B digital apparatus complies with Canadian ICES-003.

CAN ICES-3(B)/NMB-3(B)

This device complies with Industry Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation of the device.

This device and its antennas(s) must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter except in accordance with IC multi-transmitter product procedures.

Radiation Exposure Statement:

This equipment complies with IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with a minimum distance of 20 cm (7.9 inches) between the radiator and your body.

This equipment is not permitted for use on aircraft or satellites.

WirelessHD Transmitter

WirelessHD Transmitter model: WIT4-G0

This document provides safety instructions and describes the specifications. Read this document carefully before use to ensure your safety and product performance.

U.S.

FCC Notices

FCC ID: BKMAE-WIT4-G0

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

Caution: Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate this equipment.

To comply with RF exposure compliance requirements, a separation distance of at least 7.9 inches (20 cm) must be maintained between the antenna of this device and all persons. This antenna of this device must not be co-located or used in conjunction with any other antenna or transmitter.

The cable for peripheral with a ferrite core must be used for RF interference suppression.

Canada

Industry Canada (IC) Notices

IC: 1052D-WIT4-G0

This Class B digital apparatus complies with Canadian ICES-003 and RSS-210.

CAN ICES-3(B)/NMB-3(B)

This device complies with Industry Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation of the device.

This device and its antennas(s) must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter except in accordance with IC multi-transmitter product procedures.

IMPORTANT NOTE:

IC Radiation Exposure Statement:

This equipment complies with RSS-102 radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with a minimum distance of 20 cm (7.9 inches) between the radiator and your body.

This equipment is not permitted for use on aircraft or satellites.

Epson America, Inc. Limited Warranty

Two-Year Projector and WirelessHD Transmitter Limited Warranty, 90-Day Lamp Limited Warranty

What Is Covered: Epson America, Inc. (“Epson”) warrants to the original retail purchaser of the Epson projector product enclosed with this limited warranty statement that the product, if purchased new and operated in the United States, Canada, or Puerto Rico will be free from defects in workmanship and materials for a period of two (2) years from the date of original purchase. This limited warranty applies only to the projector and the WirelessHD Transmitter and not to the projector lamp. The projector lamp carries a limited warranty period of ninety (90) days from the date of original purchase. For warranty service, you must provide proof of the date of original purchase.

What Epson Will Do To Correct Problems: If your product requires service during the limited warranty period, please call Epson at the number on the bottom of this statement and be prepared to provide the model, serial number, and date of original purchase. Epson will, at its option, repair or replace the defective unit, without charge for parts or labor. If Epson authorizes an exchange for the defective projector, Epson will ship a replacement projector to you, freight prepaid, so long as you use an address in the United States, Canada, or Puerto Rico. You are responsible for securely packaging the defective unit and returning it to Epson within five (5) working days of receipt of the replacement. Epson requires a debit or a credit card number to secure the cost of a replacement projector in the event that you fail to return the defective one. When Epson authorizes an exchange for defective WirelessHD, you must first send in the defective transmitter to Epson. Once we have received your defective transmitter Epson will ship a replacement product to you, freight prepaid, so long as you use an address in the United States, Canada, or Puerto Rico. If Epson authorizes repair instead of exchange, Epson will direct you to send your product to Epson or its authorized service center, where the product will be repaired and sent back to you. You are responsible for packing the product and for all costs to and from the Epson authorized service center. When warranty service involves the exchange of the product or of a part, the item replaced becomes Epson property. The exchanged product or part may be new or refurbished to the Epson standard of quality, and at Epson’s option, the replacement may be another model of like kind and quality. Epson’s liability for replacement of the covered product will not exceed the original retail selling price of the covered product. Exchange or replacement products or parts assume the remaining warranty period of the product covered by this limited warranty. If Epson replaces the lamp as part of the warranty service, the replacement lamp carries the limited 90-day warranty stated above.

What This Warranty Does Not Cover: This warranty covers only normal use in the United States, Canada or Puerto Rico. Excessive continual use is not considered normal use. This warranty does not cover consumables such as filters. This warranty is not transferable. Epson is not responsible for warranty service should the Epson label or logo or the rating label or serial number be removed. Epson is not responsible for warranty service should the product fail to be properly maintained or fail to function properly as a result of misuse, abuse, improper installation, neglect, improper shipping, damage caused by disasters such as fire, flood, and lightning, improper electrical current, software problems, the use of non-Epson lamps, add-in cards or cables, interaction with non-Epson products, or service other than by Epson or an Epson Authorized Servicer. Postage, insurance, or shipping costs incurred in presenting your Epson product for carry-in warranty service are your responsibility. If a claimed defect cannot be identified or reproduced in service, you will be held responsible for costs incurred.

DISCLAIMER OF WARRANTIES: THE WARRANTY AND REMEDY PROVIDED ABOVE ARE EXCLUSIVE AND IN LIEU OF ALL OTHER EXPRESSED OR IMPLIED WARRANTIES INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE AND NON-INFRINGEMENT. UNLESS STATED HEREIN, ANY STATEMENTS OR REPRESENTATION MADE BY ANY OTHER PERSON OR FIRM ARE VOID.

Remedies: Your exclusive remedy and Epson's entire liability for a material breach of this Agreement will be limited to a refund of the price paid for the Epson products covered by this Agreement. Any action for breach of warranty must be brought within 3 months of the expiration date of the warranty. Epson is not liable for performance delays or for nonperformance due to causes beyond its reasonable control. Except as provided in this written warranty, neither Epson nor its affiliates shall be liable for any loss, inconvenience, or damage, including direct, special, incidental or consequential damages, including lost profits, cost of substitute equipment, downtime, claims of third parties, including customers, or injury to property, resulting from the use or inability to use the Epson product, whether resulting from a breach of warranty or any other legal theory. Some jurisdictions do not allow limits on warranties or remedies for breach in certain transactions. In such jurisdictions, the limits in this paragraph and the preceding paragraph may not apply.

Arbitration, Governing Laws: Any disputes arising out of this Agreement will be settled by arbitration to be conducted before a single arbitrator in Los Angeles, California, in accordance with the commercial Arbitration Rules of the American Arbitration Association, and judgment upon the award rendered by the arbitrator may be entered in any court having jurisdiction thereof. This Agreement shall be construed in accordance with the laws of the State of California, except this arbitration clause which shall be construed in accordance with the Federal Arbitration Act.

In Canada, warranties include both warranties and conditions.

To find the Epson Authorized Reseller nearest you, please visit our website at: www.epson.com.

To find the Epson Customer Care Center nearest you, please visit www.epson.com/support.

To contact the Epson ConnectionSM, please call (800) 637-7661 or (562) 276-4394 in the U.S. and (905) 709-3839 in Canada or write to Epson America, Inc., P.O. Box 93012, Long Beach, CA 90809-3012.

Déclaration de conformité

Selon la norme 47CFR, parties 2 et 15, régissant les ordinateurs personnels et périphériques de classe B, et/ou les unités centrales et les dispositifs d'alimentation électrique utilisés avec les ordinateurs personnels de classe B :

Nous : Epson America, Inc.
Situés à : 3840 Kilroy Airport Way, MS 3-13, Long Beach, CA 90806
Téléphone : 1 562 981-3840

Déclarons sous notre seule et unique responsabilité que le produit identifié dans la présente est conforme à la norme 47CFR, parties 2 et 15, des règles FCC régissant les dispositifs numériques de classe B. Chaque produit commercialisé est identique à l'appareil représentatif testé et jugé conforme aux normes. Les dossiers indiquent que l'équipement produit se situe dans les limites acceptables, du fait de la production en quantité et des essais statistiques réalisés, conformément au règlement 47CFR, alinéa 2.909. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences néfastes, et 2) cet appareil doit tolérer les interférences reçues, y compris celles qui risquent de provoquer un fonctionnement indésirable.

Nom commercial : Epson
Type de produit : Projecteur ACL
Modèle : H714A
Nom de marketing : PowerLite Home Cinema 5040UBe

Consignes de sécurité et caractéristiques du module Bluetooth et du module WirelessHD

Projecteur ACL

Contient un module Bluetooth de modèle : DBUB-E207 (pour projecteur)

Ce document contient des consignes de sécurité et une description des caractéristiques. Lisez attentivement ce document avant l'utilisation pour assurer votre sécurité ainsi que le rendement optimal du produit.

É.-U.

Avis FCC

FCC ID : BKMAE-H714RX

Contient FCC ID : BKMAE-E207

Cet appareil est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. L'utilisation de l'appareil doit s'effectuer selon deux conditions : 1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences néfastes, et 2) cet appareil doit tolérer les interférences reçues, y compris celles qui risquent de provoquer un fonctionnement indésirable.

À l'issue des tests dont il a fait l'objet, cet appareil a été déclaré conforme aux normes des appareils numériques de classe B, conformément à la partie 15 de la réglementation FCC. Ces normes sont destinées à assurer un niveau de protection raisonnable contre les interférences néfastes dans les installations résidentielles. Cet appareil produit, utilise et peut émettre des fréquences radioélectriques et, s'il n'est pas installé ou utilisé conformément aux directives, peut brouiller les ondes radio ou télévisuelles. Toutefois, il est

impossible de garantir qu'aucune interférence ne se produira dans une installation particulière. Si cet équipement brouille la réception des ondes radio et télévisuelles, ce que vous pouvez déterminer en éteignant et en rallumant l'équipement, nous vous encourageons à prendre l'une ou plusieurs des mesures correctives suivantes :

- Réorientez ou déplacez l'antenne réceptrice.
- Éloignez l'appareil du récepteur.
- Branchez l'appareil dans une autre prise ou dans un autre circuit que celui du récepteur.
- Demandez conseil au revendeur de l'appareil ou à un technicien radio/télévision expérimenté.

Mise en garde : Toute modification non expressément autorisée par la partie responsable de la conformité peut annuler la permission d'utilisation du matériel.

L'antenne de cet appareil ne doit pas être installée au même endroit qu'une autre antenne ou un autre transmetteur ou utilisée conjointement à une autre antenne ou un autre transmetteur sauf en cas de conformité aux procédures FCC en matière d'appareils multi-transmetteurs.

Des câbles blindés doivent être utilisés pour la connexion au projecteur ACL afin de respecter les limites d'émission FCC. Le câble de périphérique contenant un noyau magnétique doit être utilisé pour la suppression des interférences RF.

Déclaration d'exposition aux radiations de la FCC :

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements de la FCC établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 7,9 po (20 cm) de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Canada

Avis d'Industrie Canada (IC)

IC : 1052D-H714RX

Contient IC : 1052D-E207

Cet appareil numérique de la classe B est conforme à la norme NMB-003 du Canada.

CAN ICES-3 (B)/NMB-3 (B)

Cet appareil est conforme aux normes CNR exemptes de licence d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences néfastes, et 2) cet appareil doit tolérer les interférences reçues, y compris celles qui risquent de provoquer un fonctionnement indésirable.

Cet appareil et ses antennes ne doivent pas être installés au même endroit qu'une autre antenne ou un autre transmetteur ou utilisés conjointement à une autre antenne ou un autre transmetteur sauf en cas de conformité aux procédures d'IC en matière d'appareils multi-transmetteurs.

Déclaration d'exposition aux radiations :

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements d'IC établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 7,9 po (20 cm) de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Cet équipement ne peut être utilisé à bord d'un avion ou d'un satellite.

Transmetteur WirelessHD

Modèle du transmetteur WirelessHD : WIT4-G0

Ce document contient des consignes de sécurité et une description des caractéristiques. Lisez attentivement ce document avant l'utilisation pour assurer votre sécurité ainsi que le rendement optimal du produit.

É.-U.

Avis FCC

FCC ID : BKMAE-WIT4-G0

Cet appareil est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences néfastes, et 2) cet appareil doit tolérer les interférences reçues, y compris celles qui risquent de provoquer un fonctionnement indésirable.

À l'issue des tests dont il a fait l'objet, cet appareil a été déclaré conforme aux normes des appareils numériques de classe B, conformément à la partie 15 de la réglementation FCC. Ces normes sont destinées à assurer un niveau de protection raisonnable contre les interférences néfastes dans les installations résidentielles. Cet appareil produit, utilise et peut émettre des fréquences radioélectriques et, s'il n'est pas installé ou utilisé conformément aux directives, peut brouiller les ondes radio ou télévisuelles. Toutefois, il est impossible de garantir qu'aucune interférence ne se produira dans une installation particulière. Si cet équipement brouille la réception des ondes radio et télévisuelles, ce que vous pouvez déterminer en éteignant et en rallumant l'équipement, nous vous encourageons à prendre l'une ou plusieurs des mesures correctives suivantes :

- Réorientez ou déplacez l'antenne réceptrice.
- Éloignez l'appareil du récepteur.
- Branchez l'appareil dans une autre prise ou dans un autre circuit que celui du récepteur.
- Demandez conseil au revendeur de l'appareil ou à un technicien radio/télévision expérimenté.

Mise en garde : Toute modification non expressément autorisée par la partie responsable de la conformité peut annuler la permission d'utilisation du matériel.

Afin d'assurer la conformité aux exigences en matière d'exposition aux RF, une distance d'au moins 7,9 po (20 cm) doit être maintenue entre l'antenne de cet appareil et toute personne. L'antenne de cet appareil ne doit pas être installée au même endroit qu'une autre antenne ou un autre transmetteur ou utilisée conjointement à une autre antenne ou un autre transmetteur.

Le câble de périphérique contenant un noyau magnétique doit être utilisé pour la suppression des interférences RF.

Canada

Avis d'Industrie Canada (IC)

IC : 1052D-WIT4-G0

Cet appareil numérique de la classe B est conforme à la norme NMB-003 et CNR-210 du Canada.

CAN ICES-3 (B)/NMB-3 (B)

Cet appareil est conforme aux normes CNR exemptes de licence d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences néfastes, et 2)

cet appareil doit tolérer les interférences reçues, y compris celles qui risquent de provoquer un fonctionnement indésirable.

Cet appareil et ses antennes ne doivent pas être installés au même endroit qu'une autre antenne ou un autre transmetteur ou utilisés conjointement à une autre antenne ou un autre transmetteur sauf en cas de conformité aux procédures d'IC en matière d'appareils multi-transmetteurs.

NOTE IMPORTANTE :

Déclaration d'exposition aux radiations d'IC :

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements CNR-102 d'IC établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 7,9 po (20 cm) de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Cet équipement ne peut être utilisé à bord d'un avion ou d'un satellite.

Garantie limitée d'Epson America, Inc.

Garantie limitée de deux ans sur le projecteur et sur le transmetteur WirelessHD et garantie limitée de 90 jours sur la lampe.

Éléments couverts par la garantie : Epson America, Inc. (« Epson ») garantit à l'acheteur original du produit Epson couvert par la présente garantie limitée que le produit, s'il est acheté à l'état neuf et utilisé au Canada, aux États-Unis ou à Puerto Rico, sera exempt de défauts de fabrication et de vices de matériau pendant une durée de deux (2) ans à compter de la date d'achat d'origine. Cette garantie limitée s'applique seulement au projecteur et au transmetteur WirelessHD. Elle ne s'applique pas à la lampe du projecteur. La lampe comporte une garantie limitée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat d'origine. Pour toute intervention au titre de la garantie, vous devez fournir la preuve de la date d'achat d'origine.

Ce que fera Epson pour remédier aux problèmes : Si votre produit doit être réparé durant la période où il est couvert par la garantie limitée, veuillez appeler Epson au numéro inscrit dans le bas de cette déclaration et assurez-vous d'être en mesure d'indiquer le modèle, le numéro de série et la date d'achat d'origine. Epson pourra, à son choix, réparer ou remplacer l'appareil défectueux sans frais de pièces ou de main-d'oeuvre. Si Epson autorise le remplacement du projecteur défectueux, Epson vous enverra un produit de remplacement, en port payé si vous avez une adresse au Canada, aux États-Unis ou à Puerto Rico. Il vous incombe d'emballer correctement l'appareil défectueux et de le retourner à Epson dans un délai de cinq (5) jours ouvrables après avoir reçu l'unité de remplacement. Epson vous demandera un numéro de carte de crédit ou de débit pour couvrir le coût du projecteur de remplacement au cas où vous ne retourneriez pas le produit défectueux. Lorsqu'Epson autorise le remplacement du transmetteur WirelessHD défectueux, vous devez d'abord retourner le transmetteur défectueux à Epson. Une fois que nous aurons reçu le transmetteur défectueux, Epson vous enverra un produit de remplacement, en port payé si vous avez une adresse au Canada, aux États-Unis ou à Puerto Rico. Pour une réparation du produit, Epson vous demandera de lui envoyer ce dernier directement ou à son centre de service autorisé qui réparera le produit et vous le renverra. Vous avez la responsabilité d'emballer le produit et devez défrayer les coûts d'expédition vers et depuis le centre de service autorisé Epson. Lorsqu'une intervention au titre de la garantie nécessite l'échange du produit ou d'une pièce, l'article remplacé devient propriété d'Epson. Le produit ou la pièce de remplacement pourra être neuf ou remis à neuf selon les normes de qualité d'Epson et, au choix d'Epson, pourra être un autre modèle de même type et qualité. La responsabilité d'Epson pour le remplacement du produit couvert par la présente garantie ne peut dépasser le prix de vente d'origine du produit couvert. Les produits ou pièces remplacés sont couverts pour la période de garantie restante du produit d'origine couvert par la présente

garantie limitée. Si Epson remplace la lampe lors d'une intervention au titre de la garantie, la lampe de rechange porte la garantie limitée de 90 jours énoncée plus haut.

Éléments non couverts par la garantie : Cette garantie suppose l'utilisation normale du produit au Canada, aux États-Unis ou à Puerto Rico. Une utilisation excessive ou continue n'est pas considérée comme une utilisation normale. Cette garantie ne couvre pas les consommables tels que les filtres. Cette garantie n'est pas transférable. Epson ne sera pas tenue d'effectuer d'interventions au titre de la garantie lorsque l'étiquette ou le logo Epson, le numéro de série ou la plaque signalétique ont été enlevés de l'appareil. Epson ne sera pas tenue d'effectuer d'interventions au titre de la garantie si le produit n'est pas correctement entretenu ou ne fonctionne pas correctement du fait d'une utilisation inadéquate ou abusive, d'une installation incorrecte, d'une négligence, d'avaries lors du transport, de dommages causés par des désastres tels un incendie, une inondation ou la foudre, d'une surtension électrique, de problèmes logiciels, d'une interaction avec des produits d'une autre marque qu'Epson, ou d'une intervention effectuée par un tiers autre qu'un réparateur Epson agréé ou Epson. Les frais d'affranchissement, d'assurance ou d'expédition engagés pour faire réparer votre produit Epson au titre de la garantie avec retour en atelier seront à votre charge. Si une anomalie signalée ne peut être décelée ni reproduite lors de l'entretien, les frais engagés seront à votre charge.

STIPULATION D'EXONÉRATION DE GARANTIES : CE QUI PRÉCÈDE CONSTITUE LA SEULE GARANTIE ET EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'APTITUDE À UNE FIN PARTICULIÈRE ET DE NON-VIOLATION DE DROITS. SAUF DISPOSITIONS CONTRAIRES, TOUTE DÉCLARATION OU GARANTIE FAITES PAR UNE AUTRE PERSONNE OU SOCIÉTÉ EST NULLE.

Recours : Votre recours exclusif et l'entière responsabilité d'Epson en cas de violation substantielle de cette entente seront limités à un remboursement du prix payé pour les produits Epson couverts par la présente entente. Toute action au titre de la garantie doit intervenir dans les 3 mois à compter de la date d'expiration de la garantie. Epson ne sera pas tenue responsable des retards ou des périodes de non-fonctionnement en raison de causes indépendantes de sa volonté. Sauf dispositions contraires dans la présente garantie écrite, Epson et ses filiales ne peuvent être tenues responsables des pertes, inconvénients ou dommages, incluant des dommages directs, particuliers, consécutifs ou indirects, incluant la perte de bénéfices, les coûts de l'équipement de substitution, le temps d'arrêt, les réclamations des tiers, incluant les clients, ou les dommages matériels résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le produit Epson, qu'elle soit causée par une violation de la garantie ou toute autre théorie juridique. Certaines juridictions n'autorisent pas de limitations sur les garanties ou les recours pour violation dans certaines transactions. Dans de telles juridictions, les limites indiquées dans ce paragraphe et dans le paragraphe précédent pourraient ne pas s'appliquer.

Arbitrage, lois applicables : Tout litige découlant de cette entente sera réglé par arbitrage, devant un seul arbitre, à Los Angeles, Californie, É.-U., conformément aux règles d'arbitrage commerciales de l'American Arbitration Association, et la décision rendue lors de l'arbitrage pourra faire l'objet d'un jugement par tout tribunal compétent. La présente entente s'interprète conformément aux lois de l'État de la Californie, à l'exception de cette clause d'arbitrage, qui sera interprétée conformément au Federal Arbitration Act.

Au Canada, les garanties englobent les garanties et les conditions.

Pour trouver le revendeur Epson autorisé le plus près de chez vous, visitez notre site Web à l'adresse www.epson.ca.

Pour obtenir les coordonnées du centre de service après-vente Epson le plus près de votre domicile, visitez notre site Web à l'adresse www.epson.ca/support.

Pour communiquer avec Epson Connection^{MS}, veuillez composer le 1 800 637-7661, le (905) 709-3839 (Canada) ou le (562) 276-4394 (É.-U.). Vous pouvez nous écrire à l'adresse postale Epson America, Inc., P.O. Box 93012, Long Beach, CA 90809-3012.



413240700

CPD-51747

Printed in XXXXX

Pays d'impression : XXXXXX